PREMIERE ANNÉE. N° 4. AVRIL 1850.

LE NOUVELLISTE DU MOIS

RECUEIL DE FAITS UNIVERSELS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un numéro	» f.	20 c.
Pour Lyon, l'an . .	2	25
Pour les départements	3	»»

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, l'Abonnement et les Annonces, on est prié de s'adresser *franco* au Rédacteur-Gérant rue de la Préfecture, 6. Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée soit des fonds, soit d'un mandat sur la poste, est regardé comme non avenue.

On s'abonne à Lyon,
AU BUREAU DU JOURNAL,
rue de la Préfecture, 6.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

AVRIL.

1	lundi.	s. Hugues, évêq.
2	mardi.	s. François de Pa.
3	mercr	s. Nicétas, abbé.
4	jeudi.	s. Isidore, évêq.
5	vendr.	s. Vincent Ferri.
6	samedi	s. Prudence, év.
7	DIM.	QUASIMODO.
8	lundi.	s. Herman.
9	mardi.	ste Ursuline, v.
10	mercr.	s. Fulbert, évêq.
11	jeudi.	ste Lidvine, vier.
12	vendr.	s. Jules, pape.
13	samedi	s. Justin.
14	DIM.	s. Tiburce.
15	lundi.	ste Basilisse, vie.
16	mardi.	s. Daniel.
17	mercr.	s. Anicet, pape.
18	jeudi.	s. Apollon, séna.
19	vendr.	s. Léon-le-Grand.
20	samedi	s. Théotyme, év.
21	DIM.	s. Anselme, é. d.
22	lundi.	s. Léonide.
23	mardi.	s. Georges.
24	mercr.	s. Gérard, é. de T
25	jeudi.	s. Marc, *abstine.*
26	vendr.	s. Clet, pape.
27	samed	ste Zitte, vierge.
28	DIM.	s. Didyme, mar
29	lundi.	s. Hugues, abbé.
30	mardi.	s. Quirin.

OBSERVATIONS.

Les jours croissent de 57 minutes le matin et de 43 minutes le soir.

PHASES DE LA LUNE.

Dern. Quart., le 4, à 3 h. 53 m. du so.
Nouv. Lune, le 12, à 0 h. 56 m. du m.
Pre. Quart., le 19, à 10 h. 16 m. du m.
Pleine Lune, le 26, à 11 h. 30 m. du m.

Ce mois tire son nom du mot latin *aprire.* (ouvrir) parce que la terre semble ouvrir son sein pour recueillir la semence qu'on lui confie, ou en laisser échapper celles qu'elle a reçues précédemment.

Un usage populaire, qui a lieu du 1er au 3 avril, consiste à envoyer une personne inutilement dans plusieurs endroits, c'est ce qu'on appelle *donner un poisson d'avril*, locution dégénérée de *Passion d'avril.* C'est une allusion indécente à la Passion du Sauveur, qui, le 3 avril, fut promené par les Juifs de tribunal en tribunal.

AVIS.

Nous prévenons les lecteurs qui voudraient faire collection du NOUVELLISTE, que nous tenons à leur disposition des exemplaires des premiers numéros.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX LÉGISLATIFS

Depuis le 21 *février jusqu'au* 22 *mars.*

Du 20 au 26 février, les séances de l'Assemblée législative ont été remplies par la discussion de la loi organique sur l'enseignement. Elle a été votée le 26, et sera soumise à une troisième délibération sous peu de jours. L'Assemblée a adopté :

Le 27. — Le projet de loi pour le paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt grec, dans les limites de la garantie acceptée par la France.

Le même jour. — Le projet de loi relatif aux commissaires et sous-commissaires préposés par le gouvernement à la surveillance des chemins de fer.

Du 28 février au 4 mars, les séances ont été remplies par la discussion du projet de loi sur le chemin de fer de Paris à Avignon ; ce projet subira bientôt

FEUILLETON.

Une seconde vue.

I.

Je traversais, il y a vingt-cinq ans (c'était en 1816, après la rentrée de la famille royale), une partie de l'Allemagne, chargé d'une mission diplomatique fort importante, mais dont je ne me rappelle plus le but, tant les graves affaires d'ici-bas sont choses éphémères et vaines !... J'avais alors pour secrétaire un jeune homme qui, depuis, a marché bien rapidement dans la carrière politique, et qui est aujourd'hui une puissance gouvernementale. Doué d'une prudence bien rare à son âge, il passait pour ce qu'on appelait alors un esprit fort, et son cœur aussi bien que sa vaste érudition le faisaient justement regarder comme un homme appelé à jouer un beau rôle dans l'avenir. J'insiste sur ces détails, parce que, tout-à-l'heure peut-être, vous serez tentés de mettre en doute le témoignage de ce jeune homme, dont il est bon que vous connaissiez la valeur morale et intellectuelle.

C'était par une froide nuit de décembre; nous occupions tous deux le fond de ma chaise de voyage, et plongés, chacun de notre côté, dans ces mille rêveries qui viennent engourdir l'imagination des voyageurs, nous attendions dans le silence et l'obscurité que le premier relais nous permît de renouveler l'eau déjà refroidie de nos chaufferettes de plomb. Nous ne pouvions nous distraire dans la contemplation du paysage; la neige, tombant à flocons épais, avait étendu un véritable linceul sur ma voiture, et les glaces étaient couvertes par cette espèce de rideau; et puis d'ailleurs, il était quatre heures du matin. Nous finîmes par nous endormir. Je dois vous avertir que c'était la première fois que je visitais le pays où nous nous trouvions, et que jamais même je n'avais étudié la topographie des lieux que je traversais, ma mis-

l'épreuve d'une seconde délibération; ainsi l'a décidé l'Assemblée par 428 voix contre 218.

Le 15 mars. — Après plusieurs jours de discussion, le projet de loi organique sur l'instruction publique a été adopté par 399 voix contre 237.

Le même jour, l'Assemblée a adopté le traité de commerce conclu entre la France et le Chili.

Nous ne donnons pas la note des travaux de l'Assemblée lorsqu'ils consistent en de simples adoptions de projets de loi, soit d'un intérêt local, soit pour la régularité des mesures financières, soit enfin lorsque ces projets doivent subir l'épreuve d'une seconde ou d'une troisième délibération.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Marronniers. — La promenade des Tilleuls n'existe plus; là où s'élevaient naguère de magnifiques arbres, qui ont eu le tort de devenir vieux, on voit des espèces de pieux, gros à peu près comme des manches à balai. On nous dit qu'ils représentent des marronniers, ce que nous admettons sans difficulté, à cause de notre ignorance profonde en matière de botanique forestière.

Nos enfants auront donc l'agrément de se promener à l'ombre de superbes marronniers! Nous disons *nos enfants*, car les élégantes et les fashionables de notre âge ne peuvent avoir aucune prétention à jouir des plaisirs que promet à la génération future la sollicitude de notre municipalité. Que d'autres blâment la régularité de la plantation nouvelle, qu'ils exigent son harmonie avec la position de telle ou telle rue; nous ne trouvons rien à redire à ces plaintes exprimées plus ou moins civilement, mais qui attestent au fond un amour sincère des intérêts de la cité. Nous voulons examiner la question à un autre point de vue, celui des avantages et des inconvénients du végétal choisi entre tous pour former la plus belle de nos promenades.

Pour jouir des bienfaits du marronnier, il faut nous vieillir de quelques années; supposons-nous, s'il vous plaît, en l'an 1870. Ce n'est pas notre faute si nous allons si loin, c'est celle de l'arbre en question qui met à se développer une lenteur bien impolie, surtout quand ses plants sont comme des baguettes de tambour.

Nous sommes donc en 1870. Les marronniers étalent, au mois de mai, de très belles feuilles d'un vert foncé, à cinq ou sept folioles oblongues de grandeur inégale, et partant, comme les rayons d'un parasol, du sommet d'un long pétiole. Sur ce feuillage se détachent agréablement de grands bouquets de fleurs blanches, panachées de rouge, placées au bout du rameau qui les porte. L'arbre élève avec orgueil sa tête pyramidale, et ses branches étendues répandent un luxe admirable d'ombrage et de fraîcheur. Les belles dames, assises à ses pieds, contemplent avec délices ce dôme de verdure, tout en regrettant le parfum des fleurs du tilleul. Sous cet abri, elles bravent les rayons du soleil printannier, et se flattent de conserver toujours les perles et les roses de leur teint. C'est au mieux.

Mais à cet appareil élégant du marronnier fleuri succède bientôt un assemblage de fruits gros comme des pommes rainettes, renfermés dans une écorce hérissée de dards acérés. Vienne la fraîche brise du mois de septembre, ou le souffle brutal de l'aquilon, ces

---

sion devant s'accomplir tout entière au terme du voyage. Ainsi donc, tout ce que je vais dire rentre dans le domaine du surnaturel et de l'inexplicable; vous le traiterez de vision, de folie, d'impossibilité, de tout ce qu'il vous plaira; à toutes vos objections je n'ai qu'un mot à répondre : *J'ai vu, et suis certain d'avoir vu.*

Je dormais donc dans le coin de ma voiture, et voici ce que je rêvais... Je rêvais que je voyageais sur une route que je n'avais jamais vue encore; que c'était par une belle nuit d'été, et, chose bizarre, je me trouvais transporté à trente années plus tôt; de sorte qu'ayant alors vingt-neuf ans, c'était précisément un an avant l'époque de ma naissance que je me voyais voyageant en poste sur une chaussée d'Allemagne.

Dans mon rêve, j'avais pour mon compagnon de voyage un riche négociant de Hambourg qui se rendait au-delà de Breslaw et sur les confins du grand-duché de Posen pour les affaires de son commerce. Vous voyez, que ce songe établissait, d'une façon bien précise, la mission du principal personnage de cette action. Cet homme avait quarante ans, l'air franc et jovial, et, suivant la mode des habitants du Holstein, une profusion de chaînes d'or, de bagues et de bijoux s'étalait sur ses doigts et sur sa poitrine. Une sorte de valise en cuir, cerclée de fer et de cuivre, reposait sous ses pieds, et, à chaque cahot de notre chaise de poste, un son métallique sortait de ce véritable coffre-fort qui contenait, m'avait dit son propriétaire, cinquante mille livres en or et d'énormes valeurs en papier sur les banques de Berlin et de Francfort.

Tout en causant commerce, littérature et politique, avec ce charmant laisser-aller et cette douce franchise qui établissent si vite l'intimité en voyage, nous admirions les sites délicieux du beau pays que nous parcourions ensemble. Dans ce rêve, je voyais distinctement tous ces côteaux, ces bouquets de bois, ces hameaux et ces vieux castels qui animent si bien les paysages variés des bords de l'Elbe. Nous nommions les villages, les vallées, les maisons de campagne qui s'offraient à nos yeux, et, chose étrange, j'ai vérifié depuis les quelques observations dont ma mémoire avait conservé le souvenir après le réveil, et tout s'est trouvé d'une exactitude à effrayer le plus incrédule des esprits forts. Vous me direz, sans doute, que cela était le résultat de mes études géographiques, et qu'il n'y a rien de bien étonnant à ce qu'un homme qui a lu l'histoire et compulsé les plans topographiques d'une contrée puisse réellement, sans même l'avoir jamais vue,

fruits dégringolent de 10 mètres de hauteur, percent les voilettes et dentelles, égratignent les joues ou le cou, tombent lourdement sur l'orteil du petit doigt de pied. Une bande de gamins, jouant aux marrons, lance une pluie affreuse de projectiles plus gros que des chataignes, qui sur un nez, qui sur un œil, qui en pleine poitrine; et voilà un sauve qui peut général de dames éborgnées, éclopées, écorchées, et déplorant amèrement la perte des tilleuls! La promenade devient déserte et ne sert qu'aux ébats de tous les polissons du quartier.

En regard du spectacle déplorable destiné à nos descendants, mettons celui auquel nous prépare silencieusement une commune voisine de Lyon, et qui, pour faire tout autrement que nous, n'en agit pas plus mal. La Guillotière vient, elle aussi, de planter une promenade. Sur le quai magnifigue qui s'étend du pont Lafayette au pont Morand, on voit de vigoureux *troncs*, dont le plus petit vaut au moins six des *perches* de Bellecour. Ces troncs, plantés avant l'hiver, représentent des platanes, qui dans trois ans au plus tard donneront, sinon des fleurs agréables, du moins un ombrage protecteur et des fruits tout-à-fait inoffensifs. Le maire actuel, M. Descombes, a l'espérance fondée de jouir en personne de son ouvrage, sans renvoyer à la postérité le bénéfice de sa prévoyance et surtout sans lui procurer des maux dont ne profiteront, chez nous, que les oculistes, les marchands de chiffons, les chirurgiens et les pédicures. Avis à qui de droit.

— A PROPOS DE BITUME. — Tout n'est malheureusement pas dit sur les changements auxquels on soumet la place de Bellecour. Celui qu'on opère en ce moment a pour but de déplacer le passage en bitume qui fait face à la statue de Louis XIV, en partant de la rue de la République. Tel qu'il était, il se trouvait en face du centre de cette rue, et aboutissait au nord, directement à la statue, de manière à ce que le piéton était obligé de contourner la grille en faisant un petit détour, soit à droite, soit à gauche. La même disposition se présentait en partant de la rue St-Dominique. Malgré ce mince inconvénient d'un détour de quelques pas, tout était parfaitement régulier.

Il paraît qu'on veut nous épargner toute la peine, et que ce détour pouvait nous occasionner le torticolis ou un déboitement de hanches, ce dont je ne m'étais pas douté. On transporte le passage à l'ouest. Bon! mais alors il n'est plus en face de la rue de la République; l'est est déshérité sans l'avoir mérité. Et fera-t-on de même du coté de la rue St-Dominique? je réclamerais tout de bon, non-seulement comme citoyen de la ville, qui ai à cœur la régularité de ses voies de communication, mais encore comme habitant futur de la rue de la Charité, si les abonnés ne viennent pas plus vite à l'aide du *Nouvelliste*. Sans faire autant de besogne, n'aurait-on pas pu souder aux quatre angles du trottoir qui entoure la grille de la statue, un nouveau passage en bitume qui serait venu se raccorder au passage ancien, a peu près à moitié. Ainsi disposée, cette voie eût été tout-à-fait régulière, et aurait représenté du côté des deux rues un Y fermé.

Il est convenu que je n'ai rien dit si les travaux qui s'exécutent se bornent à un élargissement de la voie principale, ou à toute autre disposition qui conserverait l'unité et la régularité.

NOUVELLES DIVERSES.

Le dernier jour du carnaval, notre poète Méry était

---

la parcourir en imagination et dans un songe. Cela est vrai en principe; aussi n'aurais-je rien vu là que de très naturel, si ce songe m'eût transporté à Magdebourg, à Postdam, à Prague ou à Munich, dont j'avais étudié dans mon cabinet, les mœurs, les coutumes, les monuments et les divers aspects: le plus mince écolier de rhétorique peut se vieillir de deux mille ans dans son imagination, se placer, à son gré, à Athènes, à Lacédémone, à Rome ou à Carthage, et assister, par le fait, aux grands triomphes des Périclès, des Lycurgue, des César et des Jugurtha, tout comme s'il était archonte ou édile; c'est la conséquence de son érudition et de ses investigations quotidiennes. Mais qui ne sait qu'en histoire comme en géographie, l'éducation se borne à l'étude des principaux points et non à des intermédiaires, et que toujours les particularités sont sacrifiées aux généralités?.. Ainsi, qui m'avait nommé tous ces donjons, ces petits ruisseaux, ces chaumières, ces croix commémoratives, ces arbres, ces buissons qui frappaient mes yeux entre Perleberg et Spandaw?... Quelle carte les désigne autrement que par une petite ligne noire qui figure, en serpentant, le cours d'un embranchement qui va du nord-ouest au sud-est?... Je n'avais jamais eu la moindre idée, la moindre notion de ce que je voyais, et pourtant il me semblait que c'était la centième fois que j'admirais toutes ces choses, auxquelles je donnais leur nom et leur origine.

Tout-à coup et sans transition aucune, l'obscurité la plus complète succéda à la splendide clarté qui faisait de cette nuit, éclairée par la lune et les étoiles, un véritable jour qui nous avait permis de tout voir et de tout détailler. De sinistres éclairs sillonnèrent les nues; le tonnerre, en grondant, faisait mugir les échos lointains des vallées, une pluie mêlée de grêle et fouettée par le vent qui sifflait d'une façon lugubre inondait le chemin creux où nous nous trouvions engagés, sans que nos chevaux effrayés pussent avancer ni reculer. Plus d'une fois, à la livide clarté des éclairs, il m'avait semblé voir de fatales figures errer autour de nos portières, que l'ouragan avait ouvertes et faisait battre, après en avoir brisé les glaces. Bientôt, mes yeux se familiarisant avec l'obscurité, je vis distinctement, qu'en effet, un homme et une femme se plaçaient chacun à une portière, nous regardant avec des yeux qui brillaient dans l'ombre; puis soudain, l'homme se mit à rire d'un rire satanique, en montrant du doigt à sa compagne la valise qui dormait sous les pieds du négociant. La femme, en relevant la tête, poussa un hurlement de joie féroce, et fit remarquer à son complice les bijoux qui scintillaient à la lueur des

invité à déjeuner chez un de ses amis. Malgré l'activité de son imagination méridionale, Méry est comme une montre qui marche à merveille, mais qui aurait été réglée une heure trop tard. Le déjeuner était commandé pour midi; il sonna à la porte de son ami comme une heure tintait à toutes les horloges voisines. Il entre d'un air effaré, va droit à l'office, et demande à la cuisinière en quel lieu elle tient

..... d'aventure,
Le manche de balai qui lui sert de monture.

Il s'empare du cheval favori des sorcières, l'enfourche avec toute la grâce d'un écuyer de haute école, se fait ouvrir, par la bonne stupéfaite, les portes de la salle à manger; puis il entre en faisant un galop circulaire autour des convives, et en criant avec accompagnement de *houp houp* et de *clic clac* obligés :

— Me voilà! me voilà! j'arrive en poste!

On se lève, on s'interroge du regard; on suit avec une inquiétude mêlée d'effroi, les mouvements de Méry, qui continue à bondir comme une balle élastique. Celui-ci s'arrête enfin, regarde autour de lui, et, n'apercevant que des visages inconnus, reprend son élan, se dirige vers l'issue par laquelle il était arrivé, et disparaît dans l'escalier.

Méry s'était trompé d'étage.

—Un de ces bons pères de famille, comme il en est encore au fond de nos provinces, adressa à son fils, aux environs du jour de l'an, une épître contenant des conseils tempérés par la tendresse paternelle. La lettre avait pour suscription: *A monsieur, monsieur mon fils, à Paris.* Elle fut promenée de main en main dans les bureaux de la poste, puis ensevelie dans le carton des *rebuts*, après avoir servi de texte à une foule de plaisanteries administratives.

La semaine passée, un jeune homme au maintien modeste, aux joues fraîches comme celles d'une jeune fille, se présente à l'un des bureaux de la rue J.-J.-Rousseau.

— Monsieur, dit-il à l'employé, avec un ton d'ingénuité inexprimable, avez-vous reçu une lettre de monsieur mon père?

L'employé examine notre jouvenceau, et le reconnaissant à cette inspection pour le destinataire anonyme de la lettre mise au rebut, lui dit en souriant :

— Oui, monsieur, j'ai là votre affaire.

La lettre était arrivée à son adresse.

— Un tout charmant jeune homme dont le nom héréditaire a plus de célébrité encore que de valeur, M. Charles Hugo enfin, s'est épris d'une de nos plus séduisantes péris de théâtre. — Vous êtes très bien, très gentil, lui dit un matin Mlle Ozy, mais vous êtes trop négligé, vous péchez par le linge blanc; croyez-moi, remédiez à cela, vous y gagnerez! M. Ch. Hugo ne se le fait pas dire deux fois, il devient, à partir de ce moment, très scrupuleux sur les détails de sa toilette; mais la plus grande économie préside aux dépenses de sa famille, où l'on affecte quelque peu l'effacement socialiste. Mme Hugo, à la vue des notes de sa blanchisseuse, se plaint à son mari du luxe princier de son fils. L'illustre poète s'en explique avec celui-ci, qui fait valoir de si bonnes raisons qu'il gagne sa cause. — Accorde-lui son linge blanc chaque jour, dit M. Hugo à sa femme, mais retranche-lui une côtelette à déjeuner, cela fera compensation.

A quelque temps de là, le père, dans les mille rela-

éclairs. Alors, tous deux allongèrent leurs doigts osseux, et, comme des spectres qui vont saisir leur proie, ils enfoncèrent leurs ongles dans la poitrine de leur victime et se mirent à tirer chacun de leur côté. En ce moment, il se passa quelque chose d'indescriptible et dont un rêve seul peut excuser la conception. Je sentis une pluie brûlante me frapper au visage; j'y portai la main ..... c'était du sang qui jaillissait de la poitrine de mon compagnon de voyage!

Un horrible craquement se fit entendre, et quand je jetai les yeux vers le côté d'où il partait, je vis que c'était les membres du voyageur, que ces vampires écartelaient en s'encourageant de l'œil et de la voix. Je fermai les yeux pour m'arracher à cette scène d'épouvante et d'horreur, et lorsque par le silence qui y succéda, je les rouvris, je vis cet homme et cette femme se diriger vers une croix qui s'élevait sur le bord d'un large fossé qui formait une sorte de mare. Là, chacun d'eux déposa sur le gazon humide une moitié du cadavre dont il avait sa part, et, accroupis sur ces restes informes et sanglants, ils se mirent à les dépouiller des bijoux que la femme attachait à ses doigts et à son cou, en poussant des cris d'une joie infernale.

L'homme leva la tête, fit un signe au postillon, qui regardait tout cela tranquillement assis sur son cheval et sifflant un air de chasse. Alors, le postillon descendit de sa monture, vint prendre la valise qui était restée dans le fond de la chaise, me demanda pardon du dérangement qu'il m'occasionnait, et emporta le trésor qu'il alla déposer auprès du cadavre, en sifflant toujours son air de chasse.

Le sang-froid de cet homme me causa peut-être plus d'horreur que la barbarie de ses complices, et c'est sur lui que j'aurais commencé par venger l'assassinat de mon compagnon, si une force invincible ne m'eût cloué à la place d'où je contemplais ce drame lugubre.

Alors, tous les trois soulevèrent la pierre qui servait de base à la croix, poussèrent les débris du cadavre dans la fosse qui y était creusée, et, après avoir vidé la valise dans un grand sac de toile grise que tenait la femme, ils jetèrent cette enveloppe de cuir avec les débris humains, puis remirent la pierre, en chantant d'une façon burlesque et par une abominable parodie : *De profundis clamavi ad te.*

Un horrible éclat de tonnerre retentit dans l'air : la foudre vint briser la croix, qui s'abattit broyée sur le gazon, et les deux assassins, comme terrassés du même coup, tombèrent à genoux sur la pierre, tandis que le postillon, impassible, continuait toujours à sifflotter son air.

tions de son existence mondaine, se trouve en rapport avec Mlle Ozy, et, comme bien d'autres, il ne tarde pas à subir l'influence et le charme de sa personne. Toujours enchanté comme à vingt ans, il aspire à prendre à son tour quelque empire sur elle, et s'y prend si bien qu'il obtient un aveu des plus charmants. Tout radieux, M. V. Hugo rentre chez lui, et, dans l'ivresse de sa joie, écrit ces quelques lignes à Mlle Ozy:

« Je suis heureux par vous, et je ferai tout pour reconnaître le bonheur que je vous dois ; que puis-je ? je me mets à votre disposition ; parlez. »

Le lendemain, M. Victor Hugo recevait cette réponse :

« Rendez-lui sa côtelette. »

— Un jour du mois passé, vers dix heures, un individu, garçon de magasin, passait sur le Pont-Neuf, lorsqu'il tomba tout à coup sur le pavé, comme s'il eût été frappé de mort subite. Les passants, arrêtés autour de lui, ne doutaient pas qu'il ne fût mort en effet, à voir ses membres déjà raidis et froids, sa figure livide, sa bouche entr'ouverte, ses yeux fixes et ternes, et surtout l'absence de toute pulsation au cœur. Le commissaire de police du quartier, qui avait été appelé immédiatement, partagea l'opinion générale, et se mit en devoir de faire transporter le corps à la Morgue. Par un heureux hasard, un médecin vint à passer en ce moment. Il procéda aussitôt à une saignée, et, au premier coup de lancette, le sang jaillit en abondance; l'homme n'était donc pas mort! mais ce qui émerveilla la foule, ce fut de le voir se redresser immédiatement et se remettre sur ses pieds comme s'il avait seulement fait une chute.

— On écrit de Londres : « Plusieurs expériences fort intéressantes ont eu lieu vendredi au Wauxhall sur la puissance du nouveau procédé de M. Philips, pour éteindre les incendies. On a mis le feu à un bâtiment construit en charpente légère et enduit de goudron et de thérébentine. La flamme eut bientôt fait d'immenses progrès, et c'est alors que l'inventeur dirigea sur elle une de ses machines portatives, et lança un jet de vapeur de gaz qui éteignit en une demi-minute et les flammes et le feu. La machine dont s'est servi dans cette occasion M. Philips, n'est pas plus grande qu'une cafetière de grand modèle, et consiste en trois boîtes d'étain placées l'une dans l'autre, et communiquant entre elles. Au fond de la machine est un peu d'eau ; dans le compartiment intermédiaire se trouve une composition de la forme et de la couleur d'une motte à brûler, et contenant, dans son centre, une fiole d'acide sulfurique et de chlorate de potasse. que l'on brise quand on veut avoir la vapeur du gaz.»

— Le mois dernier, il est né à Metz, dans la rue du Champé, un enfant du sexe masculin, dont la face présente une conformation tout-à-fait extraordinaire. Cet enfant phénoménal est dépourvu de nez et de toute trace de fosses nasales. La partie supérieure de la bouche manque également, ainsi qu'une grande partie des gencives de la mâchoire inférieure. Tout le bas du visage est ainsi défectueux, et laisse à découvert le larynx, par où on a essayé de lui faire prendre quelque nourriture. On présume que ce malheureux petit être, quoique bien conformé pour le reste du corps, et assez robuste d'ailleurs, est condamné à une mort prochaine, par suite de ces défectuosités hors nature. Il a dû être transporté à l'hospice.

— On écrit de Chaumont (Aube) : « Toute la ville

En ce moment... (et ceci se passa en une seconde et plus rapidement que la pensée) l'homme et la femme, qui paraissaient âgés de vingt-cinq à trente ans, subirent tout-à-coup une métamorphose instantanée, et je vis que c'étaient deux vieillards décrépits qui s'en allaient côte à côte, la femme tenant un fallot et s'appuyant sur un bâton, qui ne l'empêchait pas de boîter. Un second coup de tonnerre éclata et vint broyer ma voiture, et cette secousse, m'arrachant à mon horrible cauchemar, je m'éveillai, ne sachant encore si je dormais ou si je me trouvais encore dans le monde des réalités.

II.

Lorsque je m'éveillai, j'étais, comme bien vous pensez, étrangement troublé de cette horrible vision ; mais l'aspect de la neige qui couvrait les glaces de mes portières me rassura bien vite sur les éclairs et les coups de tonnerre qui avaient passé dans mon rêve. Je me casai le mieux que je pus dans mon angle, et je me mis à réfléchir à la singularité des puissances de l'imagination ; puis, tous ces souvenirs sanglants se représentant à mon esprit, qui en était obsédé et fatigué, je baissai une glace, afin que l'air vif de la nuit vint chasser tous ces fantômes, dont l'obsession échauffait mon cerveau.

Au bout d'une demi-heure environ, le jour commença à poindre, et je me penchai à la portière pour examiner l'état de la chaussée, que ma sollicitude de propriétaire me faisait étudier, dans l'intérêt des ressorts de ma voiture.

Jugez quel dut être mon étonnement, lorsque le même refrain qui avait frappé mon oreille dans le rêve vint encore attirer mon attention. J'écoutai... c'était mon postillon, le vrai postillon de ma vraie voiture, qui sifflait un air de chasse absolument semblable à celui que j'avais ouï en dormant. J'avoue qu'au bout d'un instant je fus moins étonné de cette étrange coïncidence, et je me dis que, sans doute, avant de m'endormir, j'avais, sans m'en apercevoir, entendu le postillon siffler cette espèce de fanfare dont la perception s'était gravée dans mon esprit, et dès-lors, cette découverte diminuait d'autant le surnaturel de mon rêve.

Je me mis à regarder la campagne, que le jour envahissait avec d'autant plus de rapidité, que la neige en réflétait mieux les rayons lumineux.

A mesure que nous avancions, il me semblait que je connaissais les lieux que je parcourais : ces hameaux, ces bois, ces collines, ces arbres, ces vieilles tours suspendues au flanc des rochers, je les avais déjà vus ! Une chose surtout me frappa : ce fut une petite chapelle gothique toute tapissée de lierre, et près de

a pu remarquer une jeune fille aux allures masculines, à la voix forte, tantôt conduisant une voiture et faisant claquer son fouet avec une aisance toute particulière, tantôt maniant la pioche d'un bras vigoureux. Cette fille qui est aujourd'hui âgée de vingt-cinq ans, et qu'on a vue en qualité de servante chez plusieurs aubergistes, s'est présentée ces jours derniers à la mairie de Chaumont, et un certificat de médecin à la main, a réclamé contre l'acte de naissance, qui lui donne le nom de Clémence, en vertu duquel elle a passé jusqu'alors pour une fille et en a porté les vêtements. Cette prétendue jeune fille est un garçon robuste, qui, à l'époque de sa naissance, a passé pour un enfant du sexe féminin. La métamorphose de Clémence Rollin en homme a été complétée le mois passé. Elle a tiré à la conscription à Chaumont.

— M. D..., ancien officier dans les armées impériales, et jouissant d'une honnête pension, habite Ménilmontant. Il y a deux mois environ, il venait de sortir de chez lui pour faire sa promenade habituelle du matin, lorsqu'il fut abordé par un individu assez malproprement vêtu, qui, après l'avoir salué, lui demanda s'il n'était point Prosper D... — Oui, répondit-il. — Et tu ne me reconnais pas! reprit son interlocuteur; je suis Philippe D..., ton frère! — Mon frère Philippe? Allons donc! il est mort. — Il n'est pas mort, car il est devant toi!

Le prétendu Philippe D... entra alors dans une foule de détails de nature à justifier, jusqu'à un certain point, sa prétention. Il avait été fait prisonnier à la retraite de Russie, et envoyé en Sibérie; après 1814, il avait obtenu de rentrer en France, mais à son passage à Varsovie, s'étant fait aimer de la fille d'un marchand de fourrures, il l'avait épousée, et son beau-père l'avait associé à son commerce. Ayant conquis une assez brillante fortune, il était venu en France, quelques années après, pour le retrouver, lui son frère, et lui faire partager sa fortune, dans le cas où il aurait été dans une position malheureuse. Après des recherches infructueuses, il était retourné en Pologne, où sa femme était morte depuis; enfin, ayant eu le malheur de se mêler aux diverses révolutions qui ont agité ce pays, il avait dû fuir, après avoir vu toute sa fortune confisquée par l'autocrate.

Ces détails n'étaient pas dépourvus de toute vraisemblance; et M. D..., dans le doute, fit accueil à celui qui invoquait ainsi près de lui le titre de frère.

Il y avait déjà quelque temps que le prétendu Philippe partageait la demeure, la table et la bourse de M. Prosper D..., lorsqu'un des camarades de ce dernier, à qui il avait confié les détails que nous venons de rapporter, et qui avait précisément servi dans le même corps que Philippe, lui proposa de recourir à une épreuve décisive pour s'assurer de l'identité de celui-ci. — Ton frère, lui dit-il, a reçu à mes côtés un coup de lance à l'épaule droite. Or, il ne s'agit que de savoir si celui qui prétend être ton véritable frère porte la cicatrice de cette blessure.

Pour arriver à cette constatation, voici ce que firent les deux amis. Ils entrèrent tous deux, un matin, dans la chambre du prétendu Philippe, tandis qu'il était encore au lit, sous prétexte de l'emmener avec eux faire une partie de campagne; et tandis qu'il se levait l'ami de M. D..., qui ne l'avait nullement reconnu pour être celui dont il avait été autrefois le camarade, vint naturellement à parler du coup de lance en question, et s'approchant tout à coup du prétendu Philippe, écarta brusquement sa chemise sur l'épaule droite.

---

laquelle s'élevait un pin d'une hauteur prodigieuse. Il me semblait que déjà j'avais remarqué cette ruine, et je finis par me persuader, à n'en pouvoir douter, que j'avais passé sur cette route.

Cependant, c'était bien la première fois que je traversais cette partie de l'Allemagne, et, à force de raisonnement, je me dis que, sans doute, j'avais vu tout cela dans les albums et les keepsakes des nos artistes, qui font aussi bien, et même mieux parfois que la nature. Mais je tombais de surprise en surprise; car, à peine avais-je résolu un problème qu'un autre lui succédait, et les souvenirs de mon rêve étaient si fidèles, que je prévoyais ce qui allait frapper mes yeux à mesure que le site et les aspects du paysage changeaient.

Le postillon sifflait toujours son air, et j'en éprouvais une sorte de vertige qui augmentait encore ma perplexité.

Mon jeune secrétaire, qui s'était aussi éveillé, regardait, de son côté, le paysage qui se déroulait sous ses yeux; de temps en temps, je remarquais qu'un vague sentiment d'étonnement l'agitait, et sa main, qu'il passait sur son front, dénotait qu'une inquiète indécision le tourmentait. Tout-à-coup il se tourna brusquement vers moi et s écria :

— La mare !... la pierre !... le chemin creux !

Cette exclamation, si bien en harmonie avec mes pensées, me jeta dans une indicible épouvante; comme lui, je venais de voir là, sous mes yeux, à trente pas de la route, tout ce qui me rappelait mon horrible vision! Le refrain du postillon, l'exactitude des lieux, la tristesse du paysage, les ruines de cette croix disparue, rien n'y manquait, et, pour comble de prodige, mon compagnon de route, à qui je n'avais rien confié de ce rêve étrange, était comme moi frappé des mêmes rapprochements, des mêmes terreurs.

Alors, j'eus peine à croire que j'avais secoué les terribles influences du sommeil, lorsqu'il me raconta son rêve, identiquement semblable au mien.

Au même moment, et par une simultanéité dont il n'y avait pas moyen de nier l'évidence flagrante, nous avions tous deux, sans nous être jamais entretenus de semblables horreurs, nous avions été soumis à la même obsession cérébrale, tous deux nous avions eu la même vision.

La voiture, emportée au grand trot, arriva au bout de cinq minutes au relais. Nous mîmes pied à terre pour faire renouveler l'eau de nos chaufferettes; mais quelle ne fut pas notre épou-

Qu'on juge de la stupéfaction des deux amis, quand, au lieu de la cicatrice honorable qui devait y être empreinte, ils aperçurent les deux lettres T. F. qui leur signalaient un forçat !

Ce misérable, conduit immédiatement devant le commissaire de police, fut reconnu, en effet, pour un forçat libéré, soumis à la surveillance. C'était un cousin par alliance de M. D..., et c'est à cette parenté qu'il devait la connaissance des détails à l'aide desquels il avait pu se présenter devant M. D... comme étant son frère.

BELLES ACTIONS.

On écrit de Mauléon : « Un acte de courage, digne des plus grands éloges, vient de se produire dans la petite ville de Cusset. Le jeune Saturnin Tremblé, âgé de douze ans, a retiré des eaux du Sichon la femme Batisse. Trois fois les efforts du noble enfant ont été inutiles, et la femme Batisse allait périr, quand Saturnin Tremblé, plongeant pour la quatrième fois, ramena sur la rive cette infortunée qu'on put rappeler à la vie. »

— Nous lisons dans le *Vœu national* de Metz : « On nous rapporte un trait d'humanité qui fait honneur au brigadier de la gendarmerie à Bouzonville. Un pauvre homme, nommé Gérard, de la commune d'Alzing, avait été trouvé en contravention par un garde forestier et condamné, il y a un an, à des frais qu'il n'avait pu acquitter. Le brigadier de Bouzonville, arrivé seulement depuis deux jours dans cette résidence, fut chargé d'aller saisir le délinquant pour le conduire en prison. Emu de pitié en voyant la douleur du pauvre Gérard, le digne gendarme le rendit à la liberté, et pour concilier son humanité avec ses devoirs, il paya de ses deniers le montant des condamnations prononcées contre son protégé. Nous sommes heureux de livrer un pareil fait à la publicité. »

— Un riche étranger, sortant de la boutique d'un changeur du Palais-National, laissa tomber, rue Neuve-des-Petits-Champs, un portefeuille contenant 300 liv. sterl. en billets de banque. Un sergent de ville, qui avait vu tomber le portefeuille, s'est empressé de le relever et de le lui rendre. C'est en vain que l'étranger a voulu lui faire accepter une banknote de 10 livres sterling (250 fr.). Le sergent de ville a refusé. « Je n'ai fait que mon devoir d'honnête homme, a-t-il dit, et il ne m'est rien dû pour cela. »

— Au moment où M. Louis Bonaparte, de retour de l'excursion qu'il avait faite à St-Germain, rentrait dans la cour de l'Elysée, une malheureuse femme s'est précipitée au-devant des chevaux en poussant des cris déchirants. Arrêtée par les gardiens, qui ne voulaient pas la laisser pénétrer dans le palais, elle continuait à se lamenter, demandant à parler au président. A peine descendu de voiture, le président a donné l'ordre de l'introduire.

Cette pauvre femme s'est jetée à ses pieds sans pouvoir proférer une seule parole. Le président l'a relevée et s'est informé avec bonté de la cause de son désespoir. Alors cette malheureuse lui a appris que son fils, le nommé Carrière, était détenu sur les pontons de Belle-Isle, comme insurgé de juin et qu'elle venait implorer sa grâce.

Le président lui a demandé si son fils aurait des moyens d'existence lorsqu'il serait rendu à la liberté. « Oh ! oui, s'est-elle écriée, car son père est un ouvrier laborieux, ainsi que ses frères. C'est dans un moment d'égarement qu'il s'est laissé entraîner ; mais je suis assurée qu'il suivra désormais le bon exemple. »

---

vante, lorsqu'à la porte même de l'auberge qui servait de poste aux chevaux, nous vîmes, debout sur le seuil, une petite vieille appuyée sur son bâton et son fallot à la main ! Nous nous arrêtâmes tous deux, frappés de la même stupeur ; car les traits de cette femme, son costume, sa lanterne, tout nous rappelait ce que, par une étrange fatalité, nous venions de voir pendant notre sommeil.

Elle marcha devant nous pour nous éclairer ; nous vîmes qu'elle boîtait, et il y eut alors quelque chose de fantastique et d'inexplicable qui traversa nos pensées, lorsque le postillon qui nous suivait s'étant remis à sifflotter son air éternel, cette femme se retourna brusquement et lui lança un regard de vipère, où perçait un mélange de colère, de remords et de supplication.

— Tais-toi, Fritz, dit-elle, tais-toi ! Est-ce honnête de siffler ainsi devant de nobles étrangers ?

— C'est juste !... c'est juste, Rosen .. Mais une vieille habitude, quoi !... Voilà bien cinquante ans que je siffle cette antique fanfare du bon roi René : c'est comme collé à ma langue et à mes lèvres ; j'ai beau vouloir, je ne peux pas m'empêcher de la siffler sans y penser .. Excusez, Messieurs... c'est pas par manque de respect.

Je regardai alors le postillon, que l'obscurité de la route m'avait empêché de considérer, et je vis avec étonnement que cet homme était un vieillard âgé au moins de soixante-quinze à quatre-vingts ans. Je ne pus m'empêcher de lui exprimer ma surprise de voir un homme de son âge conduire encore la poste.

— Vieille habitude, quoi !... me dit-il ; je suis né à cheval, je mourrai sur mon porteur, et le fouet à la main, et en sifflant mon air.

— Frappé de quelque coup de tonnerre, dans quelque chemin creux, au pied de quelque croix solitaire ! lui dis-je froidement, en fixant sur lui mes yeux, qui durent alors lui paraître étincelants.

L'homme s'arrêta court, comme terrifié par cette réponse inattendue ; et la femme, qui écoutait, laissa brusquement tomber son fallot, puis resta debout, immobile, les bras pendants et me regardant avec des yeux pleins de stupeur et d'effroi.

Tout-à-coup une voix rauque appela :

— Rosen !... Rosen !... Et un autre vieillard entra.

La suite au prochain numéro.

Le président lui a promis que sa demande serait exaucée, et aussitôt il a écrit lui-même à M. Victor Fouché, procureur de la République, pour ordonner la mise en liberté immédiate du sieur Carrière.

La malheureuse mère s'est retirée en versant des larmes de joie.

Crimes.

Un vigneron d'Argenteuil vient de recourir à un mode de suicide tout-à-fait nouveau : il s'est plongé dans une cuve pleine d'eau-de-vie, où il avait mis le feu, et il est mort en plein punch.

— On écrit de St-Lô (Manche) : « Nous sommes sous l'impression d'un triste évènement. M. P..., l'un des plus riches propriétaires de notre pays, et maire d'une des communes de notre arrondissement, vient de mettre fin à ses jours dans de bien singulières circonstances.

« Il aimait depuis longtemps une jeune fille dont il était aimé ; deux obstacles s'opposaient à leur union, d'abord la disproportion de leurs fortunes, ensuite une querelle grave survenue entre leurs familles. »

« Malgré cette double difficulté, le sieur P... parvint, après plusieurs année de pressantes sollicitations, à obtenir le consentement des parents de la jeune fille, et ce mariage, si vivement désiré par lui, s'accomplit enfin sous les auspices de la réconciliation des deux familles. Les noces furent célébrées avec une grande solennité. Le lendemain de la fête, les habitants de la maison nuptiale furent réveillés à six heures du matin par un coup de pistolet. On accourut vers la chambre des nouveaux époux, d'où semblait être partie l'explosion, et dans une chambre voisine on trouva M. P .. étendu sans vie sur le parquet. Il était sorti pendant le sommeil de sa femme et il s'était brûlé la cervelle.

Sur une table, il avait posé une lettre cachetée de noir, dans laquelle il expliquait les motifs de sa mort. Il était parvenu, disait-il, au plus haut degré de félicité qu'une imagination humaine pût rêver, et il n'en voulait pas descendre. Il ne pouvait pas supporter la pensée qu'un jour viendrait où il serait moins aimé, et où il aimerait moins lui-même ; il n'avait pas la force d'attendre ce moment fatal. « Ma résolution « d'en finir avec la vie, écrivait-il, est due à l'excès de « mon bonheur. »

« On a vu souvent un désespoir amoureux conduire au suicide, mais nous ne sachons pas que jamais un amour heureux ait conduit à une telle catastrophe. »

— Une double arrestation a été faite, il y a quelque temps, à Vienne (Autriche), dans des circonstances assez bizarres. Un individu avait volé un portefeuille dans la poche d'un spectateur du Théâtre-Royal ; il entre dans un café, prend un billet de banque dans le portefeuille, et l'offre pour payer sa dépense à l'aubergiste, qui le refuse comme faux, et envoie chercher la police. Notre voleur, arrêté, déclare qu'il a trouvé la fausse banknote, avec plusieurs centaines du même genre, dans la poche du spectateur ; on se rend au théâtre, où celui-ci était resté, ne se doutant de rien, et on emmène en prison le faussaire et le voleur de compagnie.

— Un crime épouvantable vient de jeter l'effroi parmi les habitants de Guignonville (Seine-et-Oise). Les époux C... et Louise R..., leur parente, habitaient une maison située au milieu d'un jardin clos de murs assez élevés. Avant-hier soir, le mari étant absent, deux hommes dont la figure était complètement méconnaissable, s'introduisirent dans la maison et se précipitèrent sur les deux femmes qu'ils frappèrent à coups de marteau et de bâton. L'un des assassins, après avoir terrassé la femme C..., l'étouffa entre deux oreillers ; puis les deux bandits s'emparèrent d'une somme de 1,000 fr. qui était placée dans une armoire. Le mari de la victime a été arrêté ainsi qu'un sieur L..., avec lequel il était en relation d'intérêts.

— Un crime a été commis aux environs de Cognac, dans des circonstances tout-à-fait dramatiques. Nous en empruntons le récit à un journal de cette ville :

« Un jeune homme de la commune de Saint-Sulpice, près de Cognac, s'était engagé comme remplaçant et avait terminé son temps de service sans rien recevoir sur le prix convenu pour le remplacement (quatorze ou seize cents francs). A son retour à Cognac, il alla trouver le chef ou l'agent de la compagnie avec lequel il avait traité, et lui demanda le prix qu'il lui devait. Cet individu qui, dit-on, avait fait de mauvaises affaires, lui répondit par un refus formel. « Vous me paierez, répliqua le remplaçant, ou je vous brûlerai la cervelle. » L'agent se mit à rire avec dédain et jeta le jeune homme à la porte. Exaspéré par un tel procédé, celui-ci se rend, nous assure-t-on, au parquet du procureur de la république, raconte à ce magistrat ce qui vient de se passer, et lui annonce que l'agent ne mourra que de sa main. Immédiatement il va chez un armurier, achète un pistolet, le fait charger à balle, et se dirige vers le champ de foire. Là, il rencontre le marchand d'hommes, et, s'approchant de lui, il lui dit : « Voulez-vous me payer? — Non, répondit l'agent ; vous m'ennuyez, je ne vous dois rien. » Aussitôt, le jeune homme tire son pistolet, et lui appuyant le canon sur la tempe, il lui fait sauter la cervelle. Le malheureux agent tombe pour ne plus se relever. Le meurtrier ne cherche pas à s'enfuir ; il est arrêté immédiatement. »

— Le vol d'une très belle montre à cylindre, vol dont les deux auteurs ont été arrêtés par les agents de police de service au bal de l'Opéra, a donné lieu dans la nuit du mardi-gras à une scène des plus singulières.

La foule était immense, et partant l'occasion belle pour les voleurs, aussi le service de sûreté avait-il échelonné dans la salle ses agents les plus experts et les plus familiarisés avec la physionomie correctionnelle.

Vers deux heures, un de ces agents remarqua au beau milieu d'un groupe, en admiration devant un quadrille, un adroit voleur, nécessairement occupé de toute autre chose que d'appréciations chorégraphiques. Après avoir donné le mot à un camarade, il se posta en observation à quelques pas du tireur, puis, bientôt, au moment où celui-ci venait d'enlever avec une dextérité irréprochable une montre et sa chaîne de la poche et de la boutonnière de gilet d'un des curieux, tous deux le saisirent, l'enlevèrent comme une plume, et le conduisirent au bureau du commissaire de service, en s'opposant à la tentative qu'il fit pour se débarrasser dans le trajet de la montre accusatrice.

Mis en présence du magistrat, le voleur, après avoir déclaré se nommer Larcher, cherchait à se disculper en prétendant que la chaîne s'étant accrochée par hasard, à un des boutons de son habit, la montre l'avait suivie et s'était trouvée bien à son insu en sa possession, lorsqu'un monsieur pénétra tout effaré dans le cabinet du commissaire, traînant avec lui une pauvre jeune femme toute tremblante, s'enveloppant dans son domino et se cachant le visage de son mieux derrière son mouchoir à défaut de masque.

« Cette malheureuse vient de me voler ma montre! s'écriait le survenant d'une voix furieuse; heureusement, je l'ai saisie sur le fait, et je vous l'amène pour qu'on en fasse un exemple. — Cet homme est fou, et je ne sais ce qu'il veut dire, répondait la jeune femme d'une voix tremblante, et sanglotant. Il s'est jeté sur moi comme un furieux et m'a maltraitée; qu'on me fouille, je n'ai pas de montre. — Elle l'aura donnée à quelque complice, répliquait le volé; pour sûr, c'est elle qui m'a dérobé ma montre; nulle autre n'était auprès de moi quand elle m'a abordé et m'a pris le bras; au même moment j'ai senti un mouvement à mon gilet et ma montre a disparu. »

« Donnez-moi la description de votre montre », demanda le commissaire, quand le plaignant s'arrêta pour respirer.

« Elle porte sur la cuvette le nom de Leroy et le numéro 7596; la chaîne est en gourmette et au nombre des breloques se trouve une tête de mort avec des yeux en rubis. »

« N'est-ce pas celle que je vous représente? » fit le magistrat en prenant dans son bureau celle saisie en possession de Larcher?

Inutile de dire ce qui suivit : les excuses du plaignant pour la jeune femme qui avait failli être victime de sa méprise, les observations sévères que le magistrat était si bien en droit de lui adresser, puis en définitive la constatation des faits au procès-verbal, et l'envoi à la préfecture du véritable voleur.

Police Correctionnelle.

DEUX PÊCHEURS TERRIBLES. — Drague, dit Maroc, et Constant, dit l'Anglais, sont deux gaillards qui, méprisant les ressources de l'art, font une guerre terrible au poisson, sans ligne, sans épervier, sans hameçon; ils plongent et prennent le barbillon, le brochet, le gardon, l'ablette à la main. L'habileté de ces deux hommes a quelque chose d'extraordinaire. Il paraît qu'il n'est pas rare de leur voir prendre une vingtaine de livres de poisson en moins d'une heure. Cela est bel et bon pour les amateurs, mais le fermier de la pêche le trouve fort mauvais. Il a donc cité nos deux ravageurs de rivière devant la 7e chambre. Maroc seul répond à l'appel de son nom.

M. le président. Maroc, vous avez pêché.

Le prévenu. Oui, mon président. Faut vivre, et comme je ne travaille pas de mon état depuis deux ans... — Avez-vous un permis de pêche?

— Pas besoin. Le curé de notre endroit nous l'a ordonné.

—Que voulez-vous dire? — Certainement; il nous a dit au prône que le plus sage pêche sept fois par jour. (Rires.)

— Vous n'avez rien à dire sur le procès-verbal du sieur Brimoux? — Rien du tout. Seulement que quand on l'a dressé, il était faux comme tout, vu que je ne pêchais pas; je piquais des têtes avec un *camaros* (camarade); quand j'ai vu qu'on noircissait du papier contre nous sans sujet, nous nous sommes dit: «Faut pas que le gouvernement soit trompé, et alors nous nous sommes mis en devoir de pincer ce poisson; mais pas pour autre motif.

— Vous avez injurié les témoins. — Si on peut dire... Du reste, le bon Dieu les a un peu punis de s'être mêlés de ce qui ne les regardait pas. Y en a un qui est fou, l'autre qui est mort.

M. Rolland de Villargues, substitut, soutient la prévention.

Maroc. Si c'est Dieu possible! pourquoi donc que quand j'ai repêché un ouvrier de M. Fontaine, plombier à Paris, et avec lui du même coup deux barbillons,

pourquoi qu'on ne m'a pas dressé procès-verbal? c'était y un cas *débitoire* ? Le garde-pêcheur est un maladroit de venir nous troubler dans nos amusements.

Me Ernest Picard présente la défense de Maroc.

Le tribunal condamne Drague, dit Maroc, et Constant, dit l'Anglais, chacun à 30 fr. d'amende et à 30 fr. de dommages-intérêts envers le fermier de la pêche, et aux dépens.

NAÏVETÉS, BONS MOTS.

⁂ G... disait à un sien ami, employé dans les contributions directes. « Dis-moi, comment se fait-il que ma cote mobilière sur un loyer de 18 (sic) ait été fixée en 1845 à 6 fr. 08 c., en 1846, à 8 f. 30, en 1847, à 10 f. 31, en 1848, à 12 f. 20, en 1849, à 13 f. 86, et en 1850, à 16 f. 76. » Eh! répondit un passant, c'est l'*impôt progressif*, qu'on exige avant qu'il soit voté.

⁂ Dans une commune rurale du canton de Fontenay (Deux-Sèvres), il a été procédé, le 17 février, à la nomination d'un adjoint par les membres du conseil municipal, au nombre de huit. Deux tours de scrutin eurent lieu ; mais les suffrages se partagèrent toujours sur deux conseillers présents. Ce résultat surprit beaucoup les membres, qui se regardèrent tous, et les mit dans un embarras extrême. Enfin, un membre se leva et dit :

« Certes, nous n'en finirons pas de cette manière ; toujours quatre contre quatre. Je propose, moi, un moyen qui m'arrive à l'instant ; le voici, écoutez :

« Il suffit simplement de prendre deux pièces de cinq centimes, que nous mettrons dans la boîte, d'en marquer une seulement, et de faire tirer les deux conseillers ; la pièce marquée sera notre adjoint. »

Tous les membres applaudirent et adoptèrent, à l'unanimité, ce procédé nouveau. L'opération finie, les membres du conseil sortirent de l'hôtel de la mairie et apprirent aux personnes assemblées la difficulté survenue pendant la séance au sujet de la nomination de l'adjoint, et comment elle avait été par eux vidée. Un plaisant, qui se trouvait là, cria aussitôt : « Très-bien ! très-bien ! ce sera un adjoint au *sou marqué*. »

⁂ Que pensez-vous de M. B...? demandait X... à la jolie Mme L... — Je n'en suis pas folle. — Il a pourtant du talent. — Sans doute, mais il se mire trop dans ses paroles. On dirait toujours qu'il *arrange sa cravate devant une phrase!*

⁂ Une correspondance de Berlin parle d'une galanterie fort originale du roi de Hanovre, à l'adresse de Jenny Lind. Après avoir entendu la célèbre cantatrice chanter dans un concert donné à Hanovre, le roi Ernest-Auguste lui a envoyé le lendemain un bocal rempli d'*œufs de fourmi*, nourriture favorite des rossignols.

⁂ A l'une des dernières séances législatives, un représentant laissa échapper cette phrase : « Citoyens, qui veut la fin, veut les... *conséquences*. » (Il ne trouvait pas l'autre mot.) Et l'assemblée de rire. « Il ne faut pas en vouloir à l'orateur, Messieurs, dit M. Dupin, *ce sont les moyens qui lui manquent*. »

VARIÉTÉS.

La providence des Familles.

Les lecteurs du *Nouvelliste* connaissent déjà cette institution dont nous avons dit un mot dans chacun de nos premiers numéros. Un père de famille ne peut faire une meilleure spéculation qu'en engageant ses enfants au nombre des associés de la Providence des familles. Il s'épargne à lui-même une dépense tellement considérable, qu'au jour fatal il ne peut y faire face ; il épargne à ses fils une position quelquefois cruelle, comme on peut en juger par l'anecdote suivante :

« Une scène touchante s'est passée dernièrement à l'audience du 2e conseil de guerre, présidé par M. le colonel Cœur.

« On jugeait un déserteur du 8e régiment de dragons, qui avait quitté sa garnison pour aller voir sa femme, domiciliée à Pontchartrain (Seine-et-Oise).

« Deux femmes vêtues en villageoises, et coiffées d'un mouchoir de couleur, se tiennent debout pendant l'interrogatoire de l'accusé. Auprès d'elles est une jeune enfant, âgée de quatre à cinq ans. Le dragon Chauvin se retourne de temps à autre, pour jeter un regard sur ces femmes, qui sont, l'une sa mère, et l'autre son épouse, accompagnée de sa petite fille.

« L'accusé est pris tout-à-coup d'un accès de sensibilité, il ne peut articuler aucune parole. Les larmes le suffoquent.

« *M. le Président :* Vous êtes marié, vous avez des enfants ? — *R.* Oui, mon colonel. Vous voyez ma femme et mon enfant. J'en avais un autre qui est mort à deux ans.

« *D.* Vous étiez marié avant de tirer au sort ? — *R.* Oui, mon colonel. Voilà déjà six ans.

« *D.* Et depuis quelle époque êtes-vous au service? — *R.* Depuis quatre ans.

« *D.* Vous avez déserté, et le conseil vous a acquitté. Cela aurait dû vous servir de leçon. — *R.* J'avais demandé une permission à mon capitaine pour aller voir ma femme : il me l'a refusée, je suis parti.

« *D.* Vous avez pris un déguisement : pour vous procurer des effets bourgeois, vous avez laissé votre uniforme en gage dans une auberge ? — *R.* C'est vrai, mon colonel, je craignais d'être arrêté.

« M. le commandant Plée, de l'état-major, n'in-

siste que sur la question subsidiaire de mise en gage des effets militaires.

« Me Cartelier, défenseur du prévenu, sollicite l'indulgence du conseil.

« Le dragon Chauvin est condamné à deux mois d'emprisonnement, minimum de la peine. »

Nous ne saurions trop le répéter ; que les pères de famille associent leurs enfants dès le bas-âge ; la dépense est annuellement très faible, et les résultats sauvegardent l'honneur de la famille.

(*Voir aux annonces.*)

Le Gérant GUYET.

LYON. IMPR. DE J.-B. RODANET, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3.

ANNONCES DU NOUVELLISTE.

Prix : cinq centimes par Ligne et par jour.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

L'ANGE GARDIEN, drame en 2 actes ; 1 vol. . . 60 c.
LE DOIGT DE DIEU, ou la Fille chrétienne, drame en 2 actes . . . . . 60 c.
MARIE ou A la Grâce de Dieu, drame en 3 actes. . 75 c.
L'HÉRITAGE ou les Trois Cousines, proverbe en 1 acte 40 c.
LES CANCANS ou les Amies brouillées, prov. en 1 acte 40 c.
RAPHAÉLINE ET SÉBASTIENNE, prov. en 1 acte 40 c.
LA CONVERSATION, Dialogue sur les locutions vicieuses. . . . . 60 c.
Ces sept pièces sont à l'usage des pensionnats de demoiselles
MUSÉE LYONNAIS. Vues des principaux monuments de Lyon, avec un texte explicatif ; une feuille in-plano . . . . . 1 f. 50
PANTHÉON LYONNAIS. Galerie des Hommes les plus célèbres dont Lyon fut la patrie ; une f. in-plano 1 f. 50

LA PROVIDENCE DES FAMILLES

ASSOCIATIONS MUTUELLES

Contre les Chances du Tirage au Sort.

S'ADRESSER, POUR S'ASSURER, A

M. GUYET, Directeur-Inspecteur, — ***Rue de la Préfecture*, 6, à Lyon.**

AVIS. — LA PROVIDENCE DES FAMILLES demande un Directeur pour chaque canton des départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire et de la Drôme. — S'ADRESSER *franco* par écrit à M. LAVENNE, Directeur-Général, à COLIGNY (Ain), ou verbalement à M. GUYET, *rue de la Préfecture, n.* 6, *à Lyon.* — Appointements fixes et remises.

TARIF DES MISES.

AGE de L'ASSURÉ.	SOMMES A PAYER. Mises ANNUELLES	Mises UNIQUES.
1 an.	12 f	172
2	14	185
3	16	198
4	18	216
5	20	231
6	22	244
7	24	259
8	27	276
9	30	294
10	34	309
11	38	326
12	44	344
13	52	354
14	62	388
15	75	409
16	93	431
17	121	456
18	165	477
19	255	499
20	526	526
L'année du tirage		550

BRONZES D'ALLEMAGNE.

Dépôt à Lyon, rue de la Préfecture, 6, chez M. GUYET.

Les prix sont les mêmes qu'à Nuremberg.

LINGERIE DE LACOSTE,

Place de la Préfecture, 3, *au premier.* — Spécialité de Chemises, Faux-Cols pour hommes, et Lingerie confectionnée pour Dames.

MÉDECINE CURATIVE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

GRANA ANGELICA

OU

VÉRITABLES PILULES ÉCOSSAISES,

Laissées à la postérité par le docteur PATRICE ANDERSON, *d'Edimbourg*,

Médecin de Charles Ier, roi d'Angleterre.

Depuis près de 200 ans, ces Pilules sont employées avec le plus grand succès pour combattre la constipation, évacuer la bile et les glaires, purger sans irritation et détourner efficacement toute humeur qui tend à se fixer.

Les maux causés par la constipation sont principalement les douleurs et pesanteurs de tête, les étourdissements, les tintements d'oreilles, la surdité, la rougeur aux yeux, la chaleur au visage, les vents, les coliques, les maux de reins, l'anxiété, la tristesse, les douleurs vagues, l'agitation, l'insomnie.

Les glaires et la bile n'ont pas des effets moins nuisibles. Les personnes qui en sont affectées ont le teint pâle ou plus ou moins jaune, la bouche amère le matin ou bien fade et pâteuse, la langue chargée et jaune; elles éprouvent du dégoût, des envies de vomir, le besoin de boire, des vents, des aigreurs, des renvois, de la difficulté à digérer, des démangeaisons, des éruptions, des clous, des érysipèles, de l'apathie, etc.

Si ces Pilules sont efficaces dans les circonstances décrites ci-dessus, elles ne le sont pas moins lorsqu'il est nécessaire d'établir un mouvement fluxionnaire de dérivation vers le bas-ventre pour détourner le sang qui se porte avec force vers la tête ou la poitrine. C'est ainsi que, prises comme purgatif, elles préviennent contre l'apoplexie, l'hydropisie, les fièvres cérébrales, qu'elles font cesser les oppressions, les palpitations, et qu'elles rappellent les règles en rétablissant l'équilibre dans la circulation.

Faites bien attention que chaque boîte de *Grana Angelica* soit cachetée, étiquetée et enveloppée de son prospectus, indiquant la manière de faire usage de ces Pilules, et sortent de la pharmacie de M. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

MALADIES DES YEUX.

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE,

PRÉPARÉE PAR PH QUET,

Pour guérir les inflammations, rougeurs, larmoiements, douleurs, taches, ulcères aux paupières et dans les yeux. Cette Pommade est encore propre à éclaircir et fortifier la vue affaiblie par l'âge et les travaux.

La vue est, sans contredit, le plus précieux de nos sens, comme aussi les yeux sont les organes les plus délicats de notre frêle machine. On ne saurait donc prendre trop de précautions pour en retarder l'affaiblissement et surtout pour en éviter la perte; car c'est là, à notre avis, un des plus grands malheurs qui puissent arriver à l'homme. Or, quand on songe que la plus légère inflammation négligée, le plus faible larmoiement peut causer la cécité, on doit être justement effrayé et prendre, dès le principe du mal, toutes les précautions pour détourner cette catastrophe.

MALADIES DE LA PEAU.

PHARMACIE DE PH. QUET, A LYON.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Le traitement, qui est convenable à tous les âges et à tous les sexes, est des plus faciles à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Dépôt général des **Capsules au Baume de Copahu pur**, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

Injection astringente d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

Suspensoir élastique, indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

Prenez bien l'adresse rue de la Préfecture, n° 5.